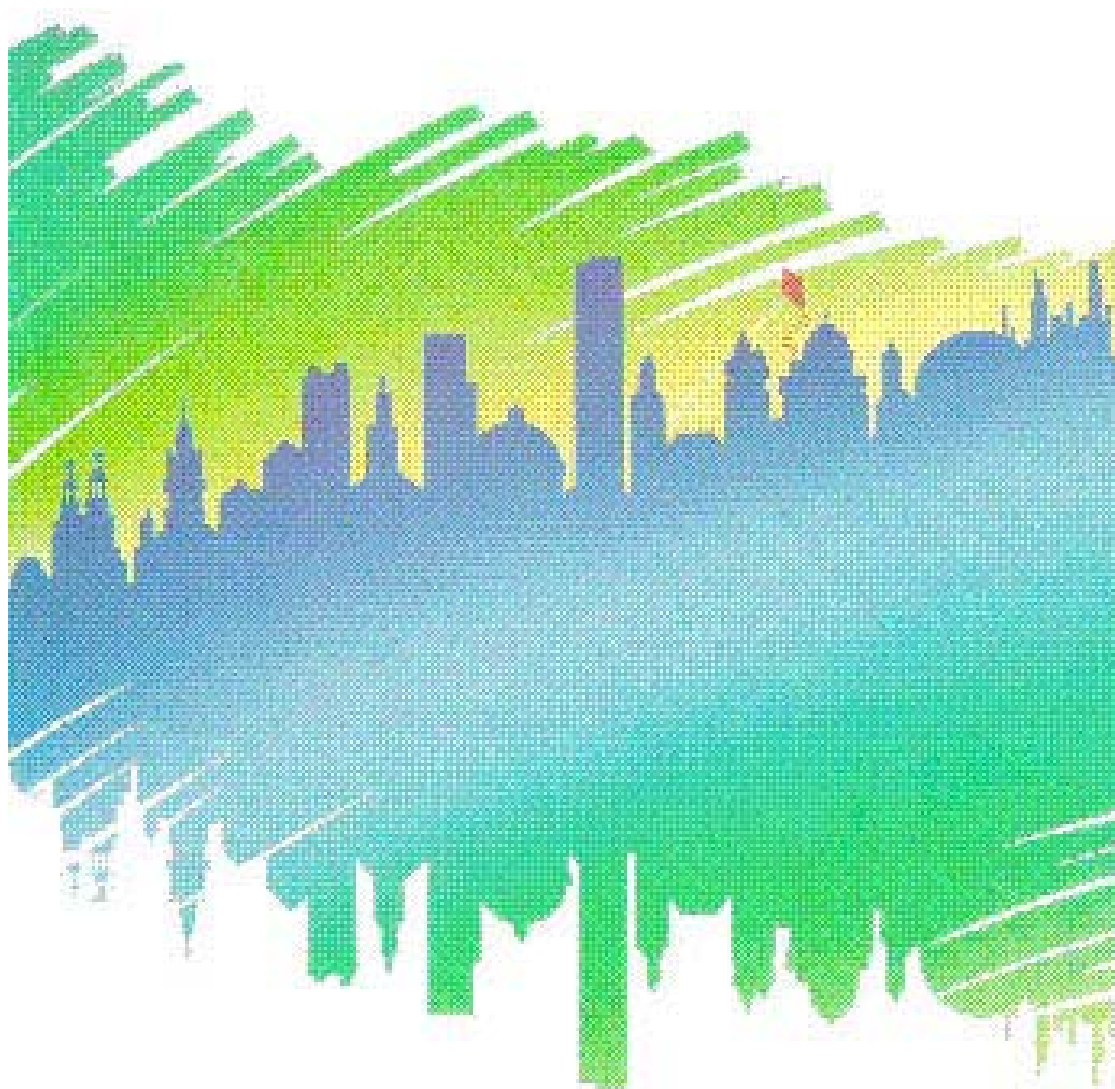


Les Villes-santé créent la différence



Un puissant mouvement en faveur de la santé



Qu'est-ce qu'une Ville-santé ?

Une Ville-santé est une ville dans laquelle la santé et le bien-être des citoyens sont placés au cœur du processus décisionnel.



Une Ville-santé est une ville qui s'attache à améliorer le bien-être physique, mental, social et environnemental des personnes qui y vivent et y travaillent.



Villes-santé : un programme devient un mouvement

La santé en milieu urbain est un domaine d'activité de plus en plus important et stimulant pour la Région européenne. La santé des citoyens est fortement déterminée par leurs conditions de vie et de travail, par la qualité de l'environnement physique et socioéconomique et par la qualité et l'accessibilité des services de santé.

Le programme Villes-santé offre des solutions de politique générale et de planification complètes aux problèmes de santé en milieu urbain. Il a pour vocation de changer la façon dont les individus, les collectivités, les organisations privées et bénévoles ainsi que les administrations locales pensent, comprennent et adoptent les décisions ayant trait à la santé. Enfin, il a pour vocation d'améliorer le bien-être physique, mental, social et environnemental des gens qui vivent et travaillent dans les villes.

Le programme Villes-santé de l'OMS a été lancé en 1988 avec seulement 11 villes pour démontrer qu'une nouvelle approche de la santé publique fondée sur les principes de la Santé pour tous pouvait fonctionner dans la pratique. Aujourd'hui, ce programme est devenu un vaste mouvement mondial en faveur de la santé publique à l'échelon local. En Europe seule, on recense des réseaux nationaux et régionaux regroupant plus de 1000 villes réparties dans 29 pays.

L'approche Villes-santé : en avance sur son temps

Le programme Villes-santé de l'OMS s'attache à inscrire la santé au programme des responsables urbains et de forger un puissant réseau d'influence en faveur de la santé publique à l'échelon local. C'est un mécanisme efficace et populaire qui permet de promouvoir des politiques et des programmes fondés sur les principes de la Santé pour tous et d'Action locale 21.

Pour réussir, cette approche exige un engagement politique sans ambiguïté, des réformes organisationnelles et institutionnelles, des partenariats intersectoriels, des mesures novatrices portant sur tous les aspects de la santé et des conditions de vie, et la création d'un important réseau entre les villes d'Europe et d'ailleurs.

Le Centre européen pour la santé urbaine de l'OMS travaille directement avec les collectivités locales grâce à un réseau de villes et de réseaux nationaux enthousiastes, encourageant la participation et le changement par une direction déterminée, des orientations stratégiques, la mise en place de moyens et la création de réseaux. Ces réseaux, qui représentent une précieuse source d'expertise, se sont transformés en un réseau dynamique d'innovation et de coopération qui transcende toutes les frontières politiques, professionnelles, territoriales et sectorielles traditionnelles.

Villes-santé : une décennie de réalisations

Au cours des dix dernières années, le programme Villes-santé a constitué un

La méthode Villes-santé : 4 éléments clés

A
Engagement politique explicite au niveau le plus élevé en faveur des principes et stratégies du programme Villes-santé

C
Engagement à élaborer une vision commune de la ville se traduisant par un plan « santé » et par une action sur des thèmes précis

important fonds d'expérience et de savoir-faire. Grâce à sa pugnacité, à sa détermination et à l'engagement actif des administrations locales, il a joué un rôle essentiel dans l'élaboration de politiques et de plans intégrés de santé publique, chapeautant des milliers d'initiatives.

Le programme Villes-santé est de plus en plus considéré comme une source précieuse d'expérience et de légitimité pour l'élaboration de programmes nationaux, et ce dans des domaines universellement jugés difficiles. Les villes participantes ont élaboré et mis en œuvre une importante gamme de programmes et de produits basés sur la coopération intersectorielle et d'activités de développement local en tenant compte des besoins des groupes vulnérables, des modes de vie et de l'influence de l'environnement sur la santé.

t du développement durable à l'échelon local

Le programme Villes-santé de l'OMS, qui est l'un des principaux partenaires de la Campagne des villes européennes durables, a introduit le concept de développement durable dans l'activité des municipalités et amélioré leur compréhension des dimensions sanitaires et sociales du développement durable en Europe.

Nos villes, notre avenir : le programme Villes-santé au siècle prochain

L'OMS a entamé la troisième phase quinquennale du programme Villes-santé en 1998 par une forte déclaration politique qui a défini des principes et produits clés pour le siècle prochain.

indépendants. Au cours des cinq prochaines années, le programme Villes-santé continuera d'œuvrer activement pour promouvoir la santé en milieu urbain et, partant, dans le monde entier d'une façon qui soit à la fois novatrice et durable. Ses thèmes prioritaires seront notamment l'équité et l'exclusion sociale, les déterminants sociaux de la santé, les indicateurs sanitaires, des cadres de vie favorables à la santé, et l'intégration de la santé et de l'environnement dans l'aménagement urbain.

Villes-santé : un instrument à l'appui de la santé et du développement durable

L'action locale est un élément essentiel de toute stratégie nationale ou régionale d'amélioration de la santé et de l'environnement.

Le programme Villes-santé fournit aux administrations nationales et locales le moyen de faire face à des problèmes liés à la santé tels que la pauvreté et l'exclusion sociale, la pollution et le développement durable, les modes et les conditions de vie, les soins et la protection sociale, l'aménagement et les transports urbains, en tenant compte des besoins particuliers des groupes vulnérables. Le programme propose également des mécanismes éprouvés permettant de nouer des alliances avec les organisations non gouvernementales (ONG), les secteurs privé et bénévole et la collectivité.

Les villes ne peuvent agir seules. Les autorités nationales peuvent légitimer et encourager les Villes-santé en reconnaissant explicitement l'importance de la dimension locale des stratégies nationales en faveur de la santé et de l'environnement. Elles peuvent, dans le cadre de ces stratégies, prendre en considération l'expérience et le savoir-faire des villes pour ce qui est d'analyser et d'apporter une solution aux problèmes de santé locaux grâce à une démarche intersectorielle. Elles peuvent appuyer les réseaux nationaux de Villes-santé dans leur action de coordination et de mise en place de moyens. Elles peuvent également prendre conscience de l'intérêt que présente un investissement dans les initiatives Villes-santé et étudier la manière dont des ressources supplémentaires pourraient être mises à disposition à l'appui de politiques de santé et de développement durable.

Lors de la Conférence internationale Villes-santé tenue à Athènes en juin 1998, les maires et magistrats de plus de 100 villes européennes ont signé la *Déclaration d'Athènes sur les Villes-santé* et se sont engagés à améliorer la santé de leurs citoyens, guidés par les principes clés de l'équité, de la durabilité, de la coopération intersectorielle et de la solidarité. Ils ont également souligné la nécessité d'une action locale - élément essentiel de toute stratégie nationale ou régionale en faveur de la santé et du développement durable s'efforçant d'influer sur les déterminants de la santé.

La stratégie du programme Villes-santé pour 1998-2002 (Phase III) vise à rallier les 51 États membres de la Région européenne au mouvement Villes-santé en plaçant l'accent sur les besoins des villes d'Europe centrale et orientale et des nouveaux États



Une Ville-santé n'est pas nécessairement une ville qui a atteint un niveau de santé déterminé. Elle a conscience que la santé est un problème urbain et s'emploie à l'améliorer.



Peut être une Ville-santé toute ville qui s'engage en faveur de la santé et dispose d'une structure et d'un mécanisme lui permettant d'œuvrer à son amélioration.



Exemples de partenariats entre les autorités et les réseaux Villes-santé nationaux

Citations

« Le programme Villes-santé nous a donné une voix en Europe ainsi qu'une légitimité et du courage pour poursuivre notre action. »

« Il nous a permis de nouer des contacts et d'accéder à une foule d'informations et de données d'expérience. »

« Il a créé une base sur laquelle il est possible d'instituer une solidarité avec d'autres villes. »

« Il nous a appris à penser de façon moins provinciale et davantage à ce qui était réellement important. »

« Il nous a conféré le label de qualité OMS, grâce auquel nous avons pu obtenir un appui local pour des initiatives telles que la lutte contre les



L'Association hongroise des Villes-santé vise à créer à l'échelon national un niveau d'administration sanitaire locale. L'Association joue un rôle clé dans l'élaboration et la mise en œuvre du Plan d'action national en faveur de l'environnement et de la santé.

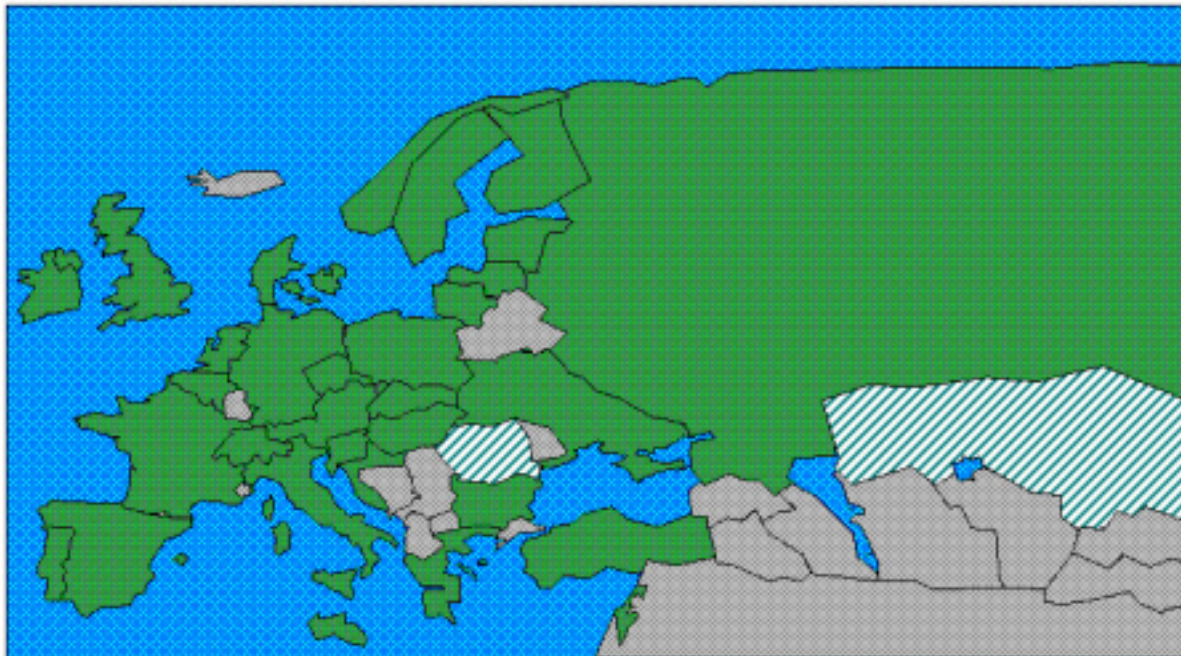
En février 1999, **le réseau Villes-santé italien** a signé avec le Ministère de la santé un accord visant à améliorer la collaboration et la coopération en matière de développement sanitaire.

Le Réseau norvégien de municipalités en faveur de la santé et de l'environnement a été créé en 1994 avec l'appui du Ministère des affaires sociales et sanitaires et du Ministère de l'environnement. Ce réseau s'emploie à intégrer les aspects sanitaires et environnementaux dans les activités ordinaires de planification des municipalités.

Le Réseau Santé pour tous britannique est soutenu financièrement par le Ministère de la santé et totalise 12 ans d'expérience de travail sur la base des principes d'équité, de participation de la collectivité et de collaboration intersectorielle.



Les Villes-santé en Europe



Les pays en vert ont des Villes-santé, les pays hachurés ont mis en place un réseau national, et les pays en gris n'ont pas de Villes-santé

Une action nationale en faveur de la santé et d'un développement durable passe par :

- la prise en compte et l'utilisation de l'expérience et du savoir-faire des villes
- l'inclusion d'une dimension locale dans les politiques-cadres nationales
- la création de partenariats à l'échelon local pour la mise en œuvre des politiques sanitaires nationales
- la formation de partenariats intersectoriels à l'échelon national
- l'investissement dans les Villes-santé et dans d'autres initiatives politiques en faveur de la santé et d'un développement durable

Centre européen pour la santé urbaine
Programme Villes-santé
Organisation mondiale de la santé
Bureau Regional de l'Europe

Scherfigsvej 8
DK-2100 Copenhague
Danemark

Téléphone: +45 39 17 14 79
Fax: +45 39 17 18 60
Mél.: cop@who.dk

